



**Conseil national
de l'information statistique**

Montrouge, le 18 octobre 2021 – N° 117/H030

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête sur les entreprises et la sous-traitance en 2021

Type d'opportunité : nouvelle enquête

Périodicité : enquête ponctuelle ou pluri-annuelle

Demandeur : Insee – Direction des statistiques d'entreprises (DSE)

Au cours de sa réunion du 7 octobre 2021, la commission *Entreprises et stratégies de marché* a examiné le projet d'enquête sur les entreprises et la sous-traitance en 2021.

Cette enquête avait déjà été présentée à la commission à l'automne 2019 qui avait émis un avis favorable. Mais du fait de la crise sanitaire, l'enquête a été décalée, à la fois pour permettre la réalisation d'une enquête sur l'impact de la crise et pour éviter d'interroger les entreprises sur une année atypique

L'enquête est prévue à l'automne 2022. Des modifications ont été apportées au projet de 2019 :

- un module spécifique à l'impact de la crise sanitaire sur les partenariats a été ajouté, à la fois pour les donneurs d'ordre et les sous-traitants,
- des questions ont été supprimées,
- le questionnaire a été mis en cohérence avec celui de l'enquête sur les chaînes d'activité mondiales concernant les modalités des activités proposées (suppression de la distinction cœur de métier / fonctions supports).

Cette enquête, d'initiative nationale, a pour objectif d'améliorer la connaissance statistique de la sous-traitance, devenue un mode incontournable d'organisation de la production. En effet, pour rester compétitives, tant en termes de coût que de qualité, face à une concurrence accrue, les entreprises se sont recentrées progressivement sur leur cœur de métier et confient à d'autres « tout ce qu'elles ne savent pas, ne veulent pas ou ne peuvent faire par elles-mêmes à des conditions économiques raisonnables ». Or, actuellement, la statistique publique ne livre sur ce thème qu'un nombre limité de données disparates, presque exclusivement tournées vers la sous-traitance confiée et incomplètes pour comprendre la sous-traitance dans sa globalité. Les dernières enquêtes d'initiative nationale traitant de la sous-traitance datent de 2002 pour l'enquête sur les relations inter-entreprises (Erié) et de 2006 pour l'enquête sur les changements organisationnels et les techniques de l'information et de la communication (COI). Mais la sous-traitance n'était pas le thème central de ces enquêtes.

Le but de cette enquête est donc de recueillir :

- des données quantitatives de cadrage sur la sous-traitance confiée comme sur la sous-traitance reçue, par activité et par fonction de l'entreprise ;
- des informations qualitatives permettant une meilleure estimation de l'impact de la sous-traitance sur les entreprises : nombre de contrats, critères de choix et degré d'autonomie des sous-traitants, localisation géographique, principaux produits concernés, etc. ;

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétariat général du Cnis. Timbre H030 - 88, avenue Verdier, CS 70058, 92541 MONTRouGE Cedex – Tél. 01 87 69 57 02 - secretariat-general@cnis.fr – cnis.fr

– des informations sur l'impact de la crise sanitaire sur les activités de sous-traitance.

Les résultats de cette enquête intéressent tous les services statistiques ministériels (SSM) couvrant le système productif (SDES pour le secteur des transports et de la construction, SSP pour les industries agro-alimentaires, Deps pour les activités culturelles), de même que le département de la comptabilité nationale de l'Insee qui, pour éviter des doubles comptes, retraite les données de sous-traitance. Par ailleurs, cette enquête fait déjà l'objet d'un intérêt certain de la part des universitaires spécialisés et des organisations professionnelles très demandeuses (forte présence au comité de concertation).

Le champ de l'enquête couvre l'ensemble de l'économie marchande, tout en se laissant l'opportunité de cibler éventuellement davantage certains secteurs. Il couvre également toutes les tailles d'entreprises, y compris les TPE (elles aussi donneurs d'ordre), avec une possibilité de modulation là aussi. L'unité enquêtée est l'entreprise (unité légale). Et le champ géographique est la France entière (y compris DOM).

Un comité de concertation a été mis en place. Une première réunion s'est déroulée courant mai 2019. Outre l'Insee, y ont participé des représentants des organisations syndicales, des agents des services statistiques ministériels et des universitaires. Les participants ont de nouveau été consultés par mail en mai et juin 2021,

L'enquête mobilise le fichier des liaisons financières (Lifi). Elle complétera les informations des liasses fiscales, des enquêtes sectorielles annuelles (ESA) et de l'enquête annuelle de production. La collecte a lieu de septembre à décembre 2022, par Internet (et voie postale à la demande de l'unité enquêtée).

La base de sondage est le répertoire Sirius (système d'immatriculation au répertoire des unités statistiques), qui est un répertoire de la statistique d'entreprises à vocation statistique, par opposition à Sirene, qui est un répertoire administratif et répondant à une obligation légale. La méthode d'échantillonnage est en cours de précision : stratification par secteur d'activité et par chiffre d'affaires et montant de sous-traitance, exhaustivité au-delà d'un certain seuil.

Un *Insee Première* est prévu pour le troisième trimestre 2023. Des résultats plus fins seront ensuite présentés dans un *Insee Résultats* sous forme de tableaux agrégés, avant que la base de données détaillées et la documentation associée soient mises à disposition.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête.

L'opportunité est accordée pour l'année 2022.